

Air Canada impose des politiques de voyage inégales aux collègues d'Air Canada et de Jazz

À nos collègues d'Air Canada et de Jazz :

Vous savez probablement déjà que la compagnie a décidé de modifier unilatéralement les politiques de voyage des deux lignes. Ces modifications entreront en vigueur le 1er mars 2012.

Selon la direction, celles-ci marquent un retour « aux politiques standards de l'industrie ». Dans les faits, les politiques actuelles sont directement liées aux nombreuses concessions faites en 2003, dans le cadre de la procédure sous la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Ces concessions ont encore un impact sur les conditions de travail de nos membres.

La direction n'arrivera pas à entretenir de bonnes relations de travail en se servant de nous comme de sa tirelire ou en tentant de nous monter les uns contre les autres sur le compte de politiques de voyage inégales.

Il est temps de répondre d'un tonitruant « **Ça suffit!** » à ces modifications parfaitement inutiles et fractionnelles.

Veuillez imprimer la pétition ci-jointe, la signer et la retourner à n'importe quel bureau syndical. Nous la remettrons à la direction des deux lignes aériennes.

Faites-vous entendre! Quel que soit notre syndicat ou notre employeur, nous sommes tous unis contre ce plan de match!

Pour en savoir plus, contactez Sean Smith, coordonnateur de la mobilisation et des grèves de la section locale 2002 des TCA.